



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 11 janvier 2018 - 19h

Fin du blocage de la SRPP

Le blocage de la Société réunionnaise des produits pétroliers (SRPP) ce jour a entraîné d'importantes perturbations de la circulation à La Réunion.

Le préfet condamne cette action qui pénalise la vie quotidienne des réunionnais et la vie économique de l'île et appelle à la responsabilité de chacun et à privilégier la concertation.

Le préfet rappelle que les règles d'accès des produits pétroliers relèvent du domaine de compétence de l'autorité de la concurrence. Celle-ci a été saisie par la coopérative carburant d'intérêt régional public-privé (CCIRPP) en septembre 2017.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34- Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

